



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Aux contribuables de la susdite Municipalité



## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS POUR 2019, 2020 ET 2021

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier adjoint de la susdite Municipalité :

**Que** lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité, séance convoquée exclusivement pour l'étude du **budget** et du **programme des dépenses d'immobilisations** et qui sera tenue le mercredi **19 décembre 2018 à 20 h** au lieu ordinaire des délibérations, les membres de ce conseil :

- prendront en considération la **documentation des prévisions budgétaires** préparée pour la prochaine année financière ainsi que le **programme des dépenses d'immobilisations** pour les années 2019, 2020 et 2021;
- adopteront, s'il y a lieu, le **budget** pour l'année 2019 et le **programme des dépenses d'immobilisations** pour les années 2019, 2020 et 2021.

Donné à Saint-Félix-de-Valois, ce dixième jour du mois de décembre deux mille dix-huit.

Jeannoé Lamontagne  
Directeur général adjoint/secrétaire-trésorier adjoint

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en affichant une copie à la mairie de cette municipalité et à l'église paroissiale, rue Principale à Saint-Félix-de-Valois, entre 11 h et 12 h, le dixième jour du mois de décembre deux mille dix-huit.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce dixième jour du mois de décembre deux mille dix-huit.

Jeannoé Lamontagne  
Directeur général adjoint/secrétaire-trésorier adjoint